

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 386

Rubrik: Les Congrès de l'été : (suite et fin)

Autor: H.Z.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jamais des professions telles que celles de ménagères, réceuses, lauses, etc., etc., mais bien celles qui semblent — je dis qui semblent — plus avantageuses à exercer ! Ce que M. Regard propose, c'est de limiter, puis de limiter « par une législation prudente » le nombre des femmes qui travaillent, affirmant que par ce moyen « le chômage et la crise commerciale seraient en grande partie supprimés ». Quel optimisme ! et quelle illusion ! et comment M. Regard ne voit-il pas tout de suite qu'en supprimant des chômeuses, il créerait tout simplement des chômeuses ! — ceci sans parler des autres aspects de la question que notre collègue féministe a excellemment caractérisée dans une lettre de réponse :

Le procédé de solutionner la crise en renvoyant à leur foyer — et cela sans les consulter — celles qui n'ont pas la possibilité de se défendre peut paraître plaisant, mais ne résoud pas le problème, car ceux qui préconisent ce remède ne voient qu'un des côtés de la question et ne se rendent pas compte des conséquences qu'aurait le retrait des femmes de la vie économique.

Ainsi, pour citer un exemple entre combien d'autres, comment entend-on remédier à la diminution de la recette de l'impôt ? Les femmes n'ayant plus de gain ne pourront évidemment plus être astreintes au paiement de l'impôt. Instituerait-on un impôt sur les célibataires masculins ? ou le gain professionnel de l'homme serait-il imposé plus lourdement ?

Et la perte pour l'économie nationale ? Toutes ces femmes revenues à la vie ménagère, par le fait même des loisirs qu'elles auront, feront elles-mêmes quantités de travaux qu'elles faisaient exécuter par d'autres mains contre rémunération, d'où nouveau chômage et diminution des recettes pour le commerce et l'industrie.

Et les femmes seules — célibataires — divorcées ou abandonnées, etc. ? Formeront-elles les rares exceptions autorisées par la corporation à gagner leur vie, ou seront-elles entretenues par l'Etat, avec quelles ressources ? nouvel impôt ? sur quoi ?

Les dernières statistiques accusent un excédent de femmes seules formant le 20 % de la population féminine de notre pays. Se représente-t-on ce que coûterait l'entretien de ces femmes ? ...

Il est certain que si la corporation arrive — et je serai la première à m'en réjouir — à obtenir pour l'employé un gain lui permettant d'entretenir convenablement sa famille, bon nombre de femmes seront heureuses de ne plus être soumises au labeur exténuant que représente le travail ménager et professionnel. Mais il restera encore toutes celles qui ont choisi librement une profession, et à celles-là, au nom de quoi pourrions-nous leur enlever le droit de remplir la vocation à laquelle elles se sentent appelées ?

Mais ces réponses, attendons-nous à devoir souvent encore les aligner. Car la lutte féministe est engagée actuellement, et de par les circonstances actuelles, sur le terrain économique principalement, et dans un pays comme le nôtre, où les femmes ne sont pas munies de l'arme du bulletin de vote, elles auront à faire pour maintenir leur droit à leur travail, et prouver que ce n'est pas par des moyens artificiels et simplistes que l'on diminuera le chômage.

J. GUEYBAUD.



Cliché Jus Suffragii

Dr. Gertrud BAUMER (Berlin)

ex-députée au Reichstag, conseillère ministérielle, dont l'intervention à la Conférence de Service social de Francfort a été si remarquable.

Les Congrès de l'été

(Suite et fin.)¹

La II^e Conférence Internationale du Service social.

(Francfort sur le Main, Juillet 1932)

A Paris, lors de la première Conférence, les résultats désirés n'avaient pas été atteints, car on s'était un peu perdu dans le domaine par trop vaste du travail social. Aussi le Comité d'organisation de la II^e Conférence avait-il choisi cet unique sujet : *La famille et l'assistance*. Mais très vite on s'aperçut que ce sujet-là était encore beaucoup trop étendu et qu'il entraînait forcément la discussion de questions secondaires, celle de la protection de la famille entre autres. C'est pourquoi, dans cette II^e Conférence également, on a effleuré beaucoup de questions, mais on n'en a approfondi que très peu.

A la première assemblée plénière, on entendit quatre rapports qui pourraient être groupés sous ce titre : *La famille, la politique sociale et l'assistance*. Cette séance fit sentir très distinctement combien la notion du travail social est encore nouvelle. On avait l'impression (il en fut du reste de même dans les séances de commissions) que plusieurs des orateurs ne se rendaient pas compte de ce que devait être une Conférence internationale, et se perdaient dans des causeries pleines de bonnes intentions, mais qui n'avaient rien de commun avec un travail sérieux. Aussi la conférence de Gertrud Bäumer fit-elle une impression d'autant plus forte. « Ses paroles frappèrent comme des coups de marteau sur l'enclume », écrit

¹ Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

vit la *Gazette de Francfort*. L'assistance et la politique sociale sont-elles, en somme, encore capables de porter remède à la détresse de la famille ? demanda Gertrud Bäumer, et se basant sur la situation actuelle de l'Allemagne, elle conclut que ce qui a été fait jusqu'à maintenant ne suffit plus, parce que l'essence même de l'existence familiale est menacée. Il est du devoir des chefs du travail social de présenter la situation actuelle telle qu'elle est réellement. Pratiquer l'assistance partout où cela est en leur pouvoir, oui certes, mais en outre réclamer sans cesse un ordre social dans lequel l'individu tiennne de nouveau la place qui lui est due.

Les conférences de la seconde séance plénière sur *Les effets du chômage sur la famille* furent aussi dignes de retenir l'attention. Des représentants des pays souffrant le plus du chômage, l'Angleterre les Etats-Unis et l'Allemagne, prirent la parole. Tandis que l'Angleterre et l'Allemagne essayent de parer aux effets désastreux du chômage par une aide systématiquement organisée, l'Amérique, elle, ne possède ni assurance-chômage, ni même une assistance générale organisée. Cependant, ceci ne signifie pas — comme le croient facilement les Américains eux-mêmes — que les chômeurs dépendent uniquement du bon vouloir de l'assistance privée. Les secours officiels atteignent de 3 à 500 millions par an et sont à peu près trois fois plus élevés que ceux provenant de sociétés privées. — Le rapport du professeur Pollihek fut tout spécialement impressionnant et montra une fois encore la profonde misère dans laquelle se débat l'Allemagne. Dans ce pays, l'assistance-chômage a dû être réduite de telle façon que deux chômeurs reçoivent ensemble 42,50 RM par mois. Et même ce secours-là ne peut être maintenu qu'en chargeant à tel point les travailleurs qu'ils vont à grands pas vers la misère et la ruine. Dans les familles de chômeurs, les dernières réserves sont employées. C'est pourquoi on réclame à grands cris des mesures d'économie politique, d'ordre international surtout.

Entre les séances plénières eurent lieu des réunions de commissions. Dans ces dernières, quelques-uns de nos compatriotes prirent aussi la parole entre autres le Dr. Briner (Zurich) sur *La situation des adolescents dans la famille*; M^{lle} Emma Steiger (Zurich) sur *l'assistance à la mère, à l'enfant et à la famille*; et M^{lle} Suzanne Ferrière (Genève) sur *l'assistance aux familles et aux enfants d'origine étrangère*. Une trentaine de Suisses, d'ailleurs, suivirent les séances de la Conférence. L'Office fédéral du Travail était représenté par M^{lle} Dr. Schmidt et les villes de Berne et de Zurich avaient délégué des représentants officiels. De Suisse romande, on était surtout venu du canton de Vaud.

En dehors de la Conférence eut lieu encore une réunion du Comité international des écoles sociales, à laquelle prirent part les directrices de nos deux écoles de Genève et de Zurich.

Si cette Conférence n'a pas atteint ce qu'on en attendait, elle a eu au moins pour résultat d'établir le contact entre des personnes de nations diverses et de leur faire sentir fortement la misère générale et le besoin pressant d'y remédier.

Le III^e Congrès International pour l'Éducation nouvelle.

(Nice, Août 1932)

Malgré la crise qui sévit dans presque tous les pays, 44 nations s'étaient fait représenter à ce Congrès, et la Chine, le Japon, les Indes, l'Amé-

rique et l'Afrique, en envoyant également des délégués avaient prouvé, une fois de plus, qu'avec de la bonne volonté on arrive à surmonter tous les obstacles. Il est vrai que les pédagogues ne sauraient rester indifférents aux graves problèmes qui tiennent actuellement en haleine le monde entier : de là l'intérêt très vif suscité par ce Congrès. Le sujet des divers travaux présentés était : *L'éducation dans ses rapports avec l'évolution sociale*. L'éducateur doit avoir la conviction profonde qu'il a le devoir et la possibilité d'éveiller dans la jeunesse l'esprit de compréhension mutuelle et la volonté d'un travail en commun pour le plus grand bien des générations futures. L'éducateur seule peut préserver la civilisation d'un recul catastrophique, et la tâche de l'éducateur est de faire de l'enfant un individu d'une valeur morale telle qu'il puisse devenir un membre utile de l'humanité.

Les raisons principales de l'évolution sociale sont : les progrès rapides de la technique ; le machinisme ; la guerre mondiale ; des formes gouvernementales et économiques surannées ; une éducation poussant à l'égoïsme et au matérialisme. Les éducateurs doivent unir leurs efforts pour trouver un moyen d'adaptation aux obligations actuelles. La grande difficulté réside en ce que, de par leur culture, ils sont des enfants du passé, et que les enfants qu'ils veulent éduquer pour l'avenir ignorent encore tout de cet avenir. L'école et la famille devraient, en outre, travailler de concert, mais dans plusieurs pays tout spécialement atteints par la crise, la famille est fortement ébranlée. Il s'agit donc parfois de remplacer l'éducation familiale, et aussi de s'occuper des adolescents sans travail. Pour pouvoir faire face à tous ces devoirs nouveaux, le pédagogue doit y être préparé spécialement. C'est pourquoi la question d'une réorganisation complète de la formation pédagogique a aussi été discutée à ce Congrès.

Une trentaine de Suisses se sont trouvés à Nice, et les conférences de MM. Jean Piaget sur *L'évolution sociale et la pédagogie nouvelle*, A. Ferrière sur *Les aptitudes du maître à l'école*, Ed. Claparède sur *La pensée loyale et son éducation*, W. Schohaus sur *L'enseignement de la pédagogie et l'éducation nouvelle*, furent suivies par un très nombreux public et donnèrent lieu à des discussions des plus intéressantes.

Des travaux du Congrès il résulte clairement que la pédagogie doit s'adapter sans cesse à l'évolution sociale et s'efforcer de rester en contact étroit avec la vie en dehors de l'école.

H. Z.

(Résumés d'après le *Schw. Frauenblatt*.)

La collaboration des femmes avec la S. d. N.

(Suite de la 1^{re} page.)

C'est pour cela précisément qu'il serait nécessaire de profiter de l'occasion ainsi offerte pour remettre en lumière cet art. 7 du Pacte, que les femmes ont salué comme l'aurore d'une aube nouvelle, et dont la réalisation leur a apporté tant de déceptions. Cette chartre fondamentale de l'égalité des droits des femmes et des hommes au sein de la S. d. N., comme dans tous les organismes dépendant d'elle, combien souvent ne l'avons-nous pas vue, et cela malgré des assertions officielles, laissées dans l'oubli, ou appliquée à contre-cœur ! combien de fois des arguments spé-

plus tard d'un second, car elle était poussée par un intense besoin de connaître la terre et ses habitants.

En Suisse, elle avait réussi les ascensions les plus périlleuses, si bien que dans les cercles alpinistes, elle était connue comme « Miss Bell qui fait des exploits impossibles ». Voici, par exemple, dans l'Oberland bernois, une cime entre les deux Wellhörner qui comptait parmi les quatre impossibilités des Alpes bernoises : elle en triompha et fait également l'ascension du Finsteraarhorn par le côté N. O. Surprise avec ses guides par une tempête de neige, elle reste cinquante-sept heures en route, dont cinquante-trois à la corde et passe la nuit sur le glacier, si bien qu'elle faillit avoir les orteils gelés. Ses guides la vénéraient pour son sang-froid, son mépris du danger et son attitude à leur égard. Un jour, elle en rencontre plusieurs — des Suisses — dans les Montagnes Rocheuses, et lorsqu'ils apprennent qu'elle est la célèbre alpiniste, ils lui font une ovation. Une des pointes des Engelhörner porte son nom.

Et où qu'elle soit, elle écrit à ses parents le récit de ses pérégrinations.

* * *

C'est à l'âge de trente-et-un ans que Miss Bell commença ses explorations en Orient.

Débordante de projets, décidée à apprendre l'arabe, elle se rend à Jérusalem en 1899, et y reçoit le meilleur accueil auprès d'une dame anglaise, Dr. Rosen. Elle avait fait la dernière partie de la traversée sur un bateau russe, avec 400 moujiks allant en pèlerinage.

De Jérusalem, elle entreprend des excursions, d'abord avec des amis, puis, comme son amour des voyages ne lui laisse aucune trêve, accompagnée seulement de guides ou de soldats arabes. Si elle parcourt d'abord les routes battues des touristes et des pèlerins qui conduisent au puits de Jacob, à la Mer Morte, à Jéricho, à l'ancienne cité des palmiers, ou au Jourdain, nous la voyons aussi pousser jusqu'au pays des Moabites, escalader l'arête rocheuse du Nebo, celle du Mont Garizim, du Mont Hor. Là, elle assiste à des scènes toutes pareilles à celles que narre l'Ancien Testament. Il arrive, au puits, qu'on dise : « Maitresse, nous voulons faire boire tes chameaux aussi » — exactement comme on s'adressait, il y a des siècles, au fidèle serviteur d'Isaac, Eliézer. Il arrive que des gens de basse extraction se rendent chez les Bédouins Bein Sakhr afin de leur acheter Gertrud, à l'instar des frères de Joseph, en Egypte — ou encore, elle rencontre un campement de Bédouins victimes la veille d'une agression, une tribu hostile leur ayant emporté 2000 têtes de bétail et toutes leurs tentes, comme il est raconté dans le Livre de Job. Ou bien, ce sont des centaines de pèlerins russes en chemises blanches qui se font baptiser dans le Jourdain. Et partout elle joint du printemps dans le désert, avec son océan de fleurs : cyclamens, orchidées, anémones, iris, marguerites, œillets, mauves...

(A suivre.) E. STRUB.
(Traduit librement et adapté en français par M.-L. Freis.)

UN PEU D'HISTOIRE

Une ambassadrice

Le Sénat français s'est refusé à accorder aux femmes le droit de vote.

Parmi les femmes remarquables dont on a parlé à cette occasion, je m'étonne qu'on n'en ait pas citée une qui fut ambassadrice de France, et cela non comme femme d'un ambassadeur, mais de son chef. Si, en effet, on prend la liste de ceux qui représentèrent la France en Pologne, on trouve, à la date de 1644, la maréchale de Guébriant.

Renée du Bac naquit au commencement du XVII^e siècle. Mariée jeune à un homme dont elle ne tarda pas à voir à quel point il était cruel, elle fit rompre son mariage et contracta une nouvelle union avec le comte de Guébriant, à coup sûr l'un des plus grands hommes de guerre de son temps.

Il mourut en 1643. L'année suivante, la maréchale était nommée ambassadrice, avec mission de conduire à Ladislav, roi de Pologne, la princesse Marie-Louise de Gonzague, qu'il avait épousée par procuration. Voilà, pensera-t-on, qui ne présenterait guère de difficultés. Le fait est qu'entre le mariage par procuration et l'arrivée de la princesse à Varsovie, Ladislav avait été fort prévenu contre celle-ci, qu'on accusait d'avoir aimé plus qu'il ne convenait l'infortuné Cinq-Mars. Une princesse polonaise visait à supplanter la reine, et tout semblait annoncer que cette dernière serait outrageusement renvoyée en France.

M^{me} de Guébriant vit le péril. Ce qu'elle déploya de dextérité, d'esprit de profonde diplomatie pour amener Ladislav à reconnaître Marie de Gonzague pour épouse, serait incroyable, si on n'en avait les détails authentiques dans une série de lettres écrites par la maréchale à la princesse Palatine, sœur de la reine de Pologne.

M^{me} du Guébriant allait être nommée gouver-

neur de Brisack et de l'Alsace, lorsqu'elle mourut à Périgueux, le 2 septembre 1659, au moment où elle prenait part à la négociation de la paix des Pyrénées sous le titre de première dame d'honneur de la jeune reine Marie-Thérèse.

C'était à coup sûr une femme remarquable, peu connue de nos jours, et qui méritait qu'on lui fit une place dans la galerie de celles qui à tant de titres justifient le féminisme.

A. B.

Ce que Rabelais pensait de l'opinion des femmes

« Je me trouve fort bien du conseil des femmes. Et bien proprement parlent ceulx qui les appellent sages femmes. Ma coustume et mon style est les nommer pressages femmes. Sages sont-elles, car dextrement, elles conçoissent. Mais je les nomme pressages, car divinement elles prévoient et praedisent certainement toutes choses advenir. De elles toujours nous viennent admonitions salutaires et profitables. Demandez-en à Pythagoras, Socrates, Empedocles... Ensemble je loue jusques es hauts lieux l'antique institution des Germaines, lesquelz prisoient au poids du Sanctuaire et cordialement reveroient le conseil des Vieilles... »

(Communiqué par M. E. Jaques-Dalcroze.)